

## **Informations pratiques**

### Dates 2019:

-Rendez-vous de candidature (entretien individuel):  
à convenir en juin

-10 périodes de 3h, réparties sur  
Soit 10 ½ journées dès le 9 sept, à définir  
Soit 5 journées, à définir

### Lieu :

Région lausannoise ou autre, à définir

### Participants :

6-7 places disponibles  
Visiteurs-euses dans un Etablissement ou une paroisse

### Responsable :

Daniel Pétremand superviseur CPT

### Frais de participation

La formation est payante ; elle peut être subventionnée par la communauté ecclésiale, par l'institution partenaire (EMS ou autre), et/ou par un fonds de soutien.

Pour tout le parcours, le montant est de CHF 650.-

### Inscriptions

Les intéressés peuvent prendre contact jusqu'au 31 mars 2019 :

- soit par mail auprès de : [info@supervision-pastorale.ch](mailto:info@supervision-pastorale.ch)
- soit par courrier ou par téléphone auprès de

D. Pétremand, Mont-Paisible 18, 1011 Lausanne (079 556 3135)



Association suisse romande de  
Supervision pastorale

Formation

Initiale à la

Pratique de l'

Accompagnement

Spirituel

Session automne 2019 - printemps 2020

Pour être accompagnant spirituel, le savoir théorique ou la bonne volonté ne suffisent pas toujours...

Sensible à cela notre Association met sur pied un parcours d'apprentissage fondé sur la pratique, parcours destiné à exercer le savoir faire des visiteurs de nos Eglises, de nos Etablissements (bénévoles ou professionnels désireux de s'initier à cette approche).

Pour la personne qui n'aura pas encore de lieu de visite, nous chercherons un établissement qui pourra l'accueillir pour quelques mois de stage (en principe 1/2 journée par semaine)

Cette formation est prévue en trois étapes :

- un cours initial (A) de 10 rencontres hebdomadaires de 3 heures dans une institution de la région lausannoise en parallèle avec des visites sur un lieu de stage, en lien avec un répondant local
- un temps de probation (B) de 6 mois permettant de poursuivre les visites locales tout en continuant l'apprentissage dans un groupe de parole (mensuel)
- une étape finale sous forme de certification (C), en concertation avec les divers responsables au cours de la formation.

Cette démarche dure environ une année. La priorité sera donnée à celles et ceux qui sont intéressés à l'ensemble de la démarche. Toutefois, la participation au premier module peut aussi être possible (à convenir).

## ***A. Cours Initial***

**Apprentissage de l'écoute, de la communication et de l'accompagnement spirituel, en groupe**

- analyse d'entretiens, de situations ; jeu de rôles
- approche de textes bibliques (Lectio Divina)
- unités thématiques (écoute active, processus de deuil, ...)
- entretiens de groupe
- visites en duo

***Avec en parallèle avec des visites individuelles sur un lieu de stage***

## ***B. Probation***

- Suite des visites régulières dans l'établissement sous la responsabilité de l'aumônier ou de l'ecclésiastique répondant durant 6 mois,
- Participation à 5 rencontres de groupe de parole (1x / mois) avec le superviseur. Dates à déterminer en groupe,
- Rapport final du visiteur et du responsable.

## ***C. Certification***

Evaluation finale avec le superviseur et répondant local sous forme d'entretien individuel